

Répertoire national des certifications professionnelles
CAP - Maintenance des matériels option B: Matériels de
construction et de manutention

Active

N° de fiche

RNCP29655

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :

- 252 : Moteurs et mécanique auto

Formacode(s) :

- 31747 : Engin manutention levage

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2025

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

Le titulaire du CAP Maintenance des matériels option Matériels de construction et de manutention assure l'entretien du matériel, la réparation, l'adaptation et les réglages, l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs de matériel de construction et de manutention.

Sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et avec les services de l'entreprise, il peut:

- Organiser l'intervention,
- Effectuer un pré-diagnostic,
- Réaliser une intervention,
- Réceptionner et restituer le matériel.

Compétences attestées :



Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP29655BC01 - Réception d'un matériel en dysfonctionnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Collecter les informations nécessaires à son intervention Ecouter et dialoguer en interne ou avec un tiers Constater et identifier l'état du système Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système Mettre en œuvre le système	

RNCP29655BC02 - Réalisation d'une intervention sur un matériel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Effectuer les contrôles, les mesures Régler, paramétrer Réaliser des opérations de fabrication mécanique Contrôler la qualité de son intervention	

RNCP29655BC03 - Intervention en milieu professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Gérer le poste de travail Déposer, reposer Démonter, remonter	

RNCP29655BC04 - Français, Histoire - Géographie- Enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation

<p>Français: Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire Devenir un lecteur compétent et critique Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.</p> <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique: Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien</p>	
--	--

RNCP29655BC05 - Mathématiques, sciences physiques et chimiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Rechercher, extraire et organiser l'information, Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité Expérimenter Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit	

RNCP29655BC06 - Education physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues: Réaliser une performance motrice maximale Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité	

RNCP29655BC07 - Langue vivante (facultative)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Compétences de niveau A2 du CECRL: S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle maintenance des matériels option matériels de construction et de manutention est amené à exercer ses activités dans la maintenance, le service et la location des matériels. Les principaux secteurs susceptibles de l'accueillir sont :

- Les artisans ruraux,
- Les concessionnaires et entreprises de distribution des matériels,
- Les entreprises de location des matériels,
- Les entreprises de service et de maintenance des matériels,
- Les entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels.

Type d'emplois accessibles :

mécanicien en matériels de construction et de manutention

Code(s) ROME :

- I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience	X		idem

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Education

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 24 mars 2016 modifié par l'arrêté du 28 juillet 2017. Première session en 2018

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2025
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr> (<http://www.onisep.fr>)

<http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/i001.html>

(<http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/i001.html>)

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP2439 (/recherche/rncp/2439)	CAP - Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/downloadAncFc>